

Le Premier ministre généralise la précarité

lundi 16 janvier 2006.

Communiqué de presse FSU

Le Premier ministre généralise la précarité

Le Premier ministre vient d'annoncer la généralisation du Contrat de Nouvelle Embauche à toutes les entreprises recrutant un jeune de moins de 25 ans. **Sous le nom de contrat de première embauche c'est un nouveau coup porté aux droits des salariés, un pas de plus dans la remise en cause du CDI et une généralisation de la précarité pour les jeunes qui vont être quasi systématiquement condamnés à passer par un sas de précarité pour accéder à l'emploi et voir sans cesse reculer la perspective d'un emploi stable.**

Le prétexte de mesures d'urgence pour débloquer la situation de l'emploi, notamment des jeunes, est d'autant moins acceptable que le CNE n'a en aucune façon démontré son efficacité en matière de lutte contre le chômage, qu'il a au contraire multiplié les effets d'aubaine et de substitution et que se multiplient les mesures qui vont à l'encontre de l'emploi : abaissement des charges pour les heures supplémentaires ou suppression massive de postes aux concours de recrutement dans la fonction publique. **Et dans le même temps l'allongement de la durée de cotisations pour la retraite ne fait que réduire les possibilités d'emploi des jeunes.**

Développer la précarité ne fait pas une politique de l'emploi. C'est à de tous autres choix qu'appelle la FSU

Paris le 16 janvier 2006